

Fiches de revision droit

Par **ali63**, le **16/08/2021** à **22:04**

Bonjour à tous,

J'ai une simple question, j'aimerais me renseigner avant de faire quoique ce soit!

A chaque cours je fais une prise de note, à partir de cette propre prise de note je passe des heures à faire des fiches de revision en une ou deux pages maxi par notion.

Ma question est la suivante : pensez vous que je suis légitime à les vendre à d'autres étudiant ou est ce voler le travail d'autrui étant donnée que je le fais à partir de ma prise de note de cours (rien nest recopié à l'identique)?

Par **Isidore Beautrelet**, le **17/08/2021** à **07:32**

Bonjour

Je pense qu'il vous faudra l'accord de l'ensemble des enseignants. En effet, vos notes sont un résumé de leurs cours.